



RIVIERA PRIME
Immobilier

TRANSACTIONS - MANAGEMENT

Barème des Honoraires

VENTE (tous types de mandats) :

- Sur le prix de vente, s'il est inférieur ou égal à 100.000 € :

2.000 eur TTC

- Sur le prix de vente, s'il est compris entre 100.000 € et 150.000 € inclus :

8,5% TTC

- Sur le prix de vente, s'il est de plus de 150.000 € :

6,0% TTC

(taux de TVA en vigueur 20 %)

ESTIMATION

- En vue de commercialisation par notre agence : offert
- En vue de calcul de droits de succession ou autre : 300 euro TTC

En cas de transaction inter-agences, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

RIVIERA PRIME IMMOBILIER – CPI06052025000000056 – RCS 750044190
25B AVENUE DE SOSPEL 06500 MENTON – TVA FR11750044190